



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant, je m'engage :

- À soutenir le [projet associatif du Réseau Afac](#) et à en respecter l'éthique ;
- À respecter les statuts de l'Afac Nouvelle-Aquitaine et de l'Afac-Agroforesteries ;
- À respecter le fonctionnement de l'Afac Nouvelle-Aquitaine et le [règlement intérieur](#) de l'Afac-Agroforesteries.

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme

N° de SIRET

Adresse

Complément d'adresse

Code postal | | Ville

Adresse mail de la structure Site internet

Téléphone fixe | |

COORDONNÉES* DES REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISME

MANDATAIRE (à remplir obligatoirement) :

Le mandataire est la personne physique qui représente l'organisme et qui vote lors des assemblées générales.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail du mandataire (adresse à laquelle sont envoyées les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique)

.....

Téléphone fixe | | Téléphone portable | |

DÉLÉGATAIRE (à remplir si le mandataire décide de déléguer son pouvoir à un autre représentant de l'organisme (élu ou salarié)) :

Le cas échéant, c'est cette personne qui recevra les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail (obligatoire)

Téléphone fixe | | Téléphone portable | |

*Les informations recueillies dans le cadre de votre adhésion font l'objet d'un enregistrement informatique. Afin de protéger leur confidentialité, l'association Afac Nouvelle-Aquitaine s'engage à ne pas les divulguer, les transmettre ou les partager avec d'autres entités, entreprises ou organismes, conformément au Règlement Général de Protection des Données, RGPD.

MONTANT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU AFAC

Il est obligatoire d'adhérer aux deux associations.

- J'adhère à l'Afac Nouvelle-Aquitaine et à l'Afac-Agroforesteries, en tant qu'organisme d'échelle **départementale ou régionale** pour un montant de150 €
(cotisation de 50€ pour l'Afac Nouvelle-Aquitaine et 100€ pour l'Afac-Agroforesteries)
- J'adhère à l'Afac Nouvelle-Aquitaine et à l'Afac-Agroforesteries, en tant qu'organisme d'échelle **intradépartementale** pour un montant de75 €
(cotisation de 25€ pour l'Afac Nouvelle-Aquitaine et 50€ pour l'Afac-Agroforesteries)

En cas d'utilisation des outils Pepicollecte ou PGDH, une cotisation complémentaire à l'adhésion à l'Afac-Agroforesteries sera facturée au moment de la demande de l'ouverture d'accès aux outils.

MOYEN DE RÈGLEMENT

- À la réception de la facture, **par virement** en précisant le numéro de facture
- Par chèque à l'ordre de l'Afac-Agroforesteries**, joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac-Agroforesteries reversera à l'Afac Nouvelle-Aquitaine la part de cotisation régionale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

Afac-Agroforesteries
Immeuble Crescend'O
23 rue du champ de Foire
61100 FLERS

Ou bulletin à envoyer par mail à

administration@afac-agroforesteries.fr

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Signature de l'adhérent

Fait à

Le



Votre contact :

Afac Nouvelle-Aquitaine
2 Avenue de Fétilly CS85 074,
17074 LA ROCHELLE Cedex 9